le cnam

Bâtiment et travaux publics

Conseils Licences MPT (HTT)

Le Cnam propose en HTT deux types de Licence L3 :

- des licences générales correspondant à la première année de l'école d'ingénieur : BTP, Géotechnique, A&E (voir les rubriques ingénieur)
- des licences métiers : Economiste, Management de projet et de travaux.

Licence Management de projet et de travaux (Bac +3)

Le conducteur de travaux organise et suit les différents moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la réalisation d'un chantier de construction, de la phase projet jusqu'à la livraison, en respectant les délais et les règles de sécurité. « Le temps, c'est de l'argent. » Cette maxime, le conducteur de travaux l'a faite sienne. Responsable du chantier de construction, il organise, planifie, contrôle et veille au respect des délais. Un engin qui tombe en panne, des matériaux qui ne sont pas livrés à temps, une tempête de neige : à lui de prendre les bonnes décisions pour qu'aucun retard ne s'ensuive. Ses fonctions varient selon la taille de l'entreprise. D'une façon générale, il suit le chantier de A à Z. Après avoir examiné les plans de l'architecte, et les plans d'exécution des bureaux d'études, il évalue le personnel nécessaire et le recrute. Il choisit les matériaux et les sous-traitants pour la réalisation du chantier. Il est en relation constante avec le client, l'architecte (lors de réunions de chantier), la comptabilité, les fournisseurs, etc. Il a sous ses ordres tous les professionnels du chantier. La direction d'équipe ne lui fait pas peur, et il a un sens prononcé des responsabilités et des contacts. C'est avant tout un technicien qui a une grande expérience des chantiers.

Le chargé d'affaires BTP analyse les besoins du client en termes de faisabilité et de rentabilité. Il conçoit et élabore des solutions techniques et financières dans un cahier des charges et négocie les solutions techniques et financières. Il coordonne la réalisation de l'affaire avec les études, la production, la logistique, et détermine les ajustements nécessaires.

Licence L3 management de projet et de travaux : **LG03508A**

Plan d'études conseillé (en 3 semestres)

Semestre 1

- BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS) en FOAD
- BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) en FOAD
- 4 UE BTP au choix (4*3 = 12 ECTS)

Semestre 2

- BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS)
- BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS)
- 4 UE BTP au choix (4*3 = 12 ECTS)

Semestre 3

- Anglais (6 ECTS)

Expérience professionnelle (18 ECTS) de 12 mois dont 6 mois dans le BTP (3 mois si stage). Il est demandé de produire un rapport d'activités en fonctions et compétences : Rapport d'expérience, mémoire, soutenances, diplômes

Le site de la chaire de BTP a été conçu pour apporter une information complète et actualisée sur l'offre BTP du Cnam. Il sert de référence aux différents acteurs du Cnam pour le HTT comme pour l'Alternance.

Planning des UE HTT
Planning prévisionnel HTT 23/24

Informations, Inscriptions, scolarité, tarifs
Paris : Cnam-paris.fr
Régions : regions.cnam.fr

Suivi pédagogique des auditeurs parisiens
Appui et conseil aux centres régionaux

Chaire de BTP
web : btp.cnam.fr
Courriel : btp@cnam.fr
Case courrier EPN01
Accès 16-1-24
Cnam Paris
292, rue Saint-Martin 75003 Paris
Plan d'accès

Emplois/stages
Consulter les offres
Diffuser une offre d'emploi ou de stage

Recrutement d'enseignants
Postuler dans l'ensemble du réseau Cnam

Vous êtes en situation de handicap ?



https://btp.cnam.fr/conseils-licences-mpt-htt--1063343.kjsp?RH=1552750503348